

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 14 juin 2018 portant nomination au conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

NOR : SSAP1814165A

Par arrêté de la ministre des solidarités et de la santé et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 14 juin 2018, sont nommés membres du conseil d'orientation de l'agence de la biomédecine pour trois ans à compter du 22 juin 2018 :

En qualité de président

M. Jean-François Guérin.

En qualité de député désigné par son assemblée

M. Thomas Mesnier.

En qualité de membre ou ancien membre du Conseil d'Etat d'un grade au moins égal à celui de conseiller désigné par le vice-président de ce conseil

M. Jean-Marie Delarue.

En qualité de membre ou ancien membre de la Cour de cassation d'un grade au moins égal à celui de conseiller désigné par le premier président de cette cour

Mme Domitille Duval-Arnould.

En qualité de membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, désigné par le président de ce comité

Mme Marie-Germaine Bousser.

En qualité de membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, désigné par le président de cette commission

M. Antoine Lazarus.

En qualité d'experts scientifiques

Trois experts scientifiques spécialisés dans le domaine de la médecine de la reproduction, de la biologie de la reproduction, de la génétique et du diagnostic prénatal et préimplantatoire :

M. Marc Delpech ;

M. Louis Bujan ;

Mme Hélène Letur.

Trois experts scientifiques spécialisés en matière de prélèvement et de greffe d'organes, de tissus et de cellules :

Mme Françoise Bernaudin ;

M. Bernard Devauchelle ;

M. Olivier Lesieur.

En qualité de personnes qualifiées reconnues pour leur expérience dans les domaines d'activité de l'agence ou dans le domaine des sciences humaines, sociales, morales ou politiques

M. Marc Grassin ;

Mme Valérie Gateau ;

M. Jérôme Larghero ;
Mme Catherine Barthélémy ;
Mme Charlotte Dudkiewicz ;
M. Luc Sensebe.

En qualité de représentants d'associations de personnes malades et d'usagers du système de santé, d'associations de personnes handicapées, d'associations familiales ou d'associations oeuvrant dans le domaine de la protection des droits des personnes

Deux représentants des associations de personnes malades et d'usagers du système de santé :

M. Gérard Labat, représentant de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux ;
Mme Nathalie Triclin, représentante du collectif d'associations Alliance maladies rares.

Un représentant des associations de personnes handicapées :

Mme Chantal Bruno, représentante de l'Association des paralysés de France.

Deux représentants des associations familiales :

Mme Christiane Therry, représentante de l'Union nationale des associations familiales ;
M. Christophe Masle, président de l'association France AMP.

Un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de la protection des droits des personnes :

Mme Tatiana Gründler, représentante de la Ligue des droits de l'homme.